

Délibération 3.08
Seine-Maritime Attractivité (SMA) / Contrat d'objectifs et de moyens 2019-2021

Intervention d'Alban BRUNEAU

Le contrat d'objectifs et de moyens proposé ici à Seine-Maritime Attractivité, dont vous avez souhaité la création à partir de la fusion de Seine-Maritime Expansion, du Comité Départemental du Tourisme et de l'Agence Technique Départementale, nous permet de disposer tout d'abord d'un premier bilan d'activité.

Avec, comme nous pouvions nous y attendre, un renforcement visible des interventions dans le domaine touristique et une réduction de la voilure dans les autres domaines économiques.

Même si ce constat est à relativiser, en raison des conséquences de la réforme territoriale qui a choisi son champion en confiant la compétence économique à la Région.

Nous l'avons dit à la création de SMA et je le souligne de nouveau ici, notre collectivité a souhaité maintenir une compétence d'intervention dans le domaine économique et nous nous en réjouissons.

Ce que nous avons en revanche porté et qui n'a jamais reçu écho, c'est la nécessité de pouvoir intervenir, notamment sur demande des communes, du chef d'entreprise ou des organisations syndicales concernées, sur les menaces de fermeture d'entreprises et de plans sociaux afin d'aider à trouver des solutions.

Dans bien des communes confrontées à ces menaces sur l'activité et sur l'emploi, les municipalités essayent de mobiliser, j'en sais quelque chose, et elles tentent notamment de trouver des relais pour sauver les sites.

La possibilité de pouvoir compter sur l'expertise, sur le réseau de SMA et sur l'appui de la collectivité départementale, ne serait pas de trop à ce sujet.

La bataille pour l'emploi passe aussi par la sauvegarde des emplois existants et quelquefois, il suffit d'aider à trouver les bonnes solutions. C'est ce qu'il ressort notamment des expériences de FRALIB, d'ISOPLAST, de DEBRIS ou de SIGALNOR récemment.

4 situations concrètes en Région Havraise où sans l'intervention de la commune, et je ne parle pas ici d'intervention financière, les activités de ces 4 sociétés n'existeraient plus.

A l'occasion de ce contrat d'objectifs, nous vous renouvelons par conséquent notre demande d'intégrer cette mission, notamment à travers la création d'une Vigie de sauvegarde de l'emploi confiée à SMA.